

Cher.e.s étudiant.e.s en L1, L2, L3,

Nous vous informons du début des enseignements pour le parcours Sciences Psychologiques (L1, L2 et L3). Nous tenons à vous rassurer sur la continuité pédagogique qui sera mise en œuvre et de façon adaptée à la situation sanitaire.

Le calendrier « général » restera proche du calendrier initialement prévu avec quelques ajustements (la semaine de suspension est maintenue fin octobre).

Voici diverses informations concernant votre rentrée qui aura lieu **lundi 12 Octobre 2020.**

- Résumé des enseignements

	100% Présentiel*	100% Distanciel
Licence 1	ORAC, APR1, TD UE Fondamentale (CLI1, PAT1, DIF1, SOC1), TD ASD1	Cours Magistraux + UE COMP
Licence 2	APR3, PIX, TD UE Fondamentale (EXP2, DEV2, PSP2, NEURO2)	CM UE Fondamentale, CM HEPSY, CM COMP INTRO, ANP2

**** Avec répartition semaine A / semaine B. Vous ne venez en cours en présentiel qu'une semaine sur 2. Les étudiant.e.s du groupe A viennent en cours en présentiel la semaine A uniquement et suivront les cours en distanciel en semaine B (inverse pour les étudiants du groupe B)***

	100% Distanciel
Licence 3	CM+TD: CLI3/DEV3/EXP3/DIF3 /MPPP TD: ANP3/RENF1/OP1/TER1/UE STAGE

- Tous les CM et TD commencent la **semaine du 12 Octobre.**
- Pour les cours en distanciel, certains seront synchrones (en direct via zoom) et/ou asynchrones (supports déposés sur Moodle dans la page du cours dédié). Merci de consulter le tableau Excel correspondant à votre année d'étude (PJ du mail) pour connaître le format de vos cours. **Nous vous encourageons à consulter très régulièrement les pages Moodle de vos cours afin de vous tenir au courant et d'accéder aux liens zoom pour les enseignements synchrones.**
- Votre affectation dans le groupe A ou B est notée sur votre contrat pédagogique (semaine A ou semaine B). La première semaine de rentrée correspond à la semaine A, la semaine suivante à la semaine B et ainsi de suite. Les étudiants, qui ont réalisé leur emploi du temps en présentiel à la scolarité les 2 et 3 septembre (salariés, chargés de famille, étudiants en situation de handicap, artistes et sportifs de haut niveau, étudiants en double cursus, élus étudiants), sont affectés dans le groupe A.
- Merci de vérifier sur votre contrat pédagogique qu'un horaire est bien indiqué pour chacun de vos cours. En cas d'absence d'horaire pour un ou plusieurs cours vous devez contacter la scolarité car cela signifie que vous n'êtes pas inscrit.e à ce.s cours.
- Les supports de cours (présentiel et distanciel) seront disponibles sur la plateforme Moodle jusqu'à la fin du semestre: <https://moodle.u-paris.fr/>
 Pour les anciens étudiants : attention de bien se connecter avec ses identifiants Université de Paris (prénom.nom) et non ceux de Paris Descartes.

- Concernant les problèmes d'accès à l'ENT, vous devez tout d'abord activer votre compte Université de Paris ici : <https://u-paris.fr/bienvenue/etudes/> ou ici : <https://u-paris.fr/activation-de-votre-compte-universite-de-paris/>
Si vous ne vous souvenez plus de votre mot de passe : <https://compte.app.u-paris.fr/midpoint/forgotpassword?0>

Si vous ne parvenez pas à activer votre compte, c'est que votre adresse n'est pas encore reconnue dans notre base de données. Rassurez-vous, votre inscription à Université de Paris est bien prise en compte. Si le problème persiste après plusieurs tentatives, décrivez en détail le problème rencontré dans un mail adressé à **assistance.dsin@u-paris.fr** (avant d'envoyer un mail merci d'attendre un délai de 48h et de réessayer la manip)

- Tous les étudiants d'Université de Paris doivent activer leur nouveau compte pour pouvoir utiliser les services numériques de l'université :
 - Moodle (Enseignement en ligne et support de cours)
 - ZOOM (Visioconférences et classes virtuelles)
 - ECandidat (Dossier de candidature)
 - Mon dossier web étudiant (Suivi de scolarité)

Les nouveaux étudiants n'ont pas encore de messagerie Université de Paris. Pour accéder aux ressources numériques, il n'est pas nécessaire d'avoir une messagerie. Le compte utilisateur ou le numéro étudiant suffit. Pour les étudiants inscrits l'année dernière dans les anciens établissements, les adresses mail restent actives.

<https://u-paris.fr/questions-frequentes-des-etudiants/>

Nous espérons que ces informations vous aideront à envisager la rentrée plus sereinement. Soyez assuré.e.s que l'ensemble de l'équipe pédagogique a hâte de vous rencontrer et de débiter les enseignements.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée à tous et toutes.

Bien cordialement,

--

La Directrice de la Licence, les Directrices et Directeur d'années de la Licence.